



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ
MRC DE MANICOUAGAN

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS de convocation est par la présente donné par le maire-suppléant, monsieur Serge Lestage, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité se tiendra le

Mercredi, 31 octobre 2018, 16 :30
salle Willie-Cyr du Centre Donald-Thibault,
28, route 138, à Baie-Trinité.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Renouvellement des assurances de la Municipalité
3. Appel d'offres – achat d'une souffleuse à neige usagée détachable
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

Note : Dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

Donné à Baie-Trinité, ce 29^{ième} jour du mois d'octobre 2018

(s) Serge Lestage

Serge Lestage, maire-suppléant